

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	13 ^{ème}
Nom de site	57_CLISSON_75013	Numéro	75113_011_04
Adresse du site	57, rue de Clisson	Hauteur	R + 10 (30,90 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Seqens	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui DP

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	01/03/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	20/11/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	20/12/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette d'une part, l'installation d'antennes relais sur l'immeuble et émettant sur les bandes de fréquences 3500 MHz et d'autre part, le partage dynamique de la bande 700 MHz 4G existante en 700 MHz 4G/5G pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G/5G (fréquences 700 MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 110° et 230°.		
Distance des ouvrants	Porte d'accès terrasse à 5 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 0° < 2V/m ; 110° < 3V/m ; 230° < 3V/m 5G : 0° < 2V/m ; 110° < 2V/m ; 230° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	36,10 m pour les antennes à faisceau fixe 36,60 m pour l'antenne à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule la toiture est modifiée, des antennes seront installées sur trois mâts à nu. Les antennes sont en résine polyester de teinte gris clair type RAL 7035. Les antennes seront installées en retrait de la façade afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur grise, et restent invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

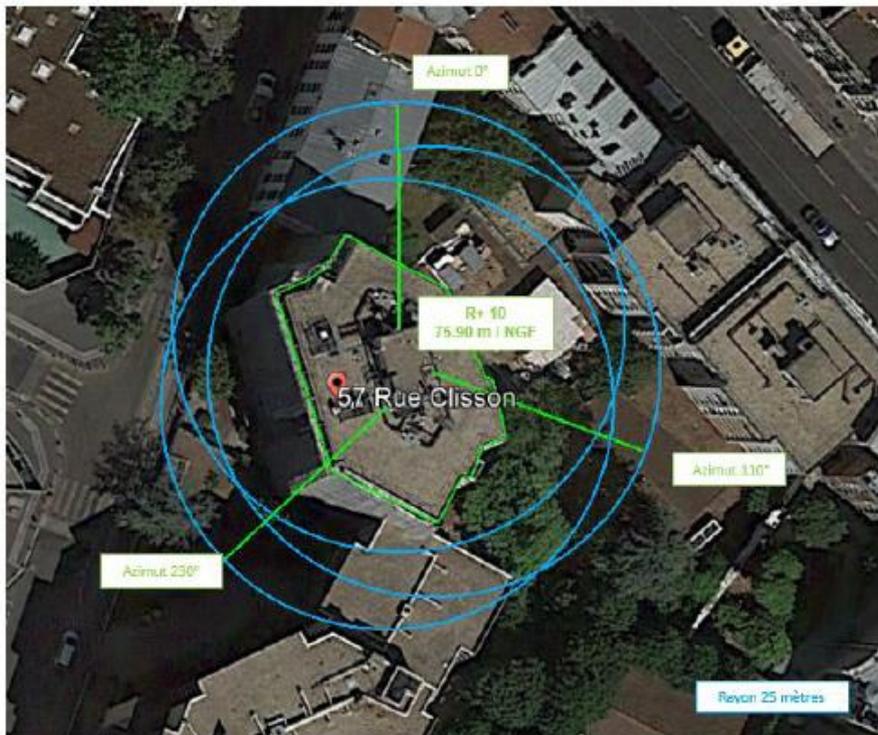
Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Crèche collective municipale Clisson	56-58 rue de Clisson 75013 Paris 13	32 m	<1 V/m	0.61%	7 m	Non
Groupe scolaire Jeanne D'Arc	33 place Jeanne D'Arc 75013 Paris 13	96 m	<1 V/m	0.13 %	10 m	Non
École maternelle	13 rue Lahire 75013 Paris 13	100 m	<1 V/m	0.08%	9 m	Non

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Crèche collective municipale Clisson	56-58 rue de Clisson 75013 Paris 13	32 m	<1 V/m	0.11 %	7 m	Non
Groupe scolaire Jeanne D'Arc	33 place Jeanne D'Arc 75013 Paris 13	96 m	<1 V/m	0.05 %	10 m	Non
École maternelle Lahire	13 rue Lahire 75013 Paris 13	100 m	<1 V/m	0.04 %	9 m	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



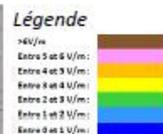
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

	Azimut 0°	Azimut 110°	Azimut 230°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	16.5 m	25.5 m	28.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

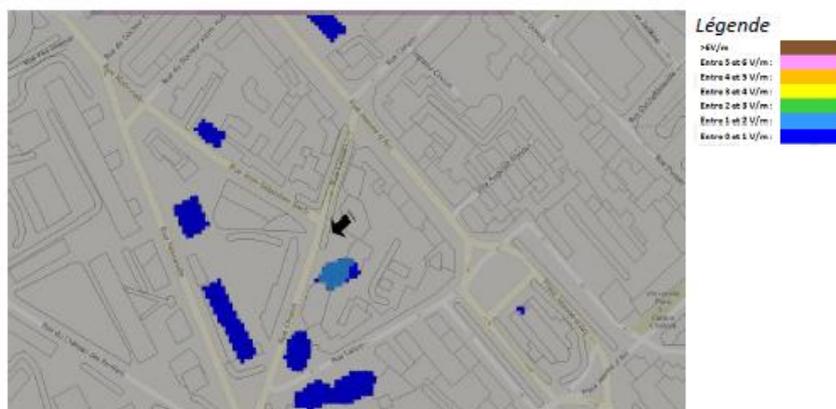
Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 230°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



	Azimut 0°	Azimut 110°	Azimut 230°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	25.5 m	28.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant : Etat après :

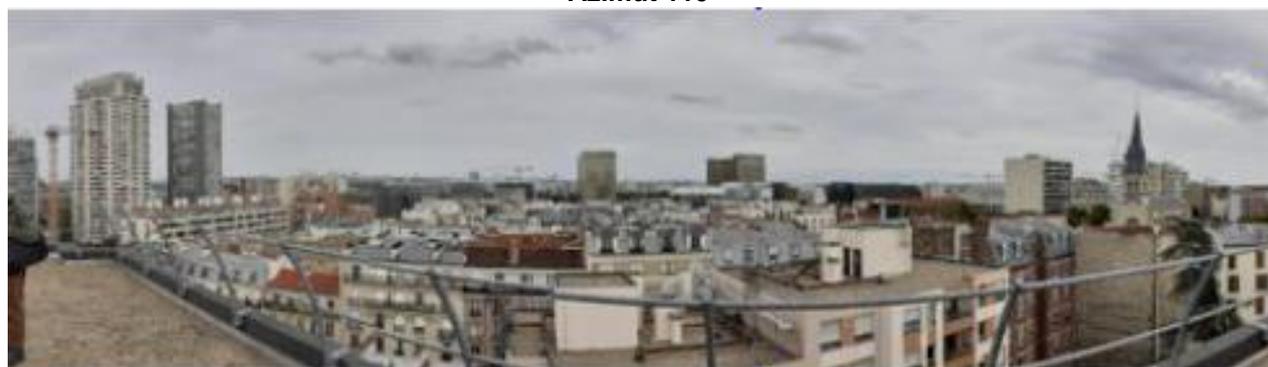


Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 110°



Azimut 230°

